



Haïti: Le fils du président Martelly est-il lié au réseau du kidnappeur Clifford Brandt?

Par [Thomas Péralte](#)

Mondialisation.ca, 16 novembre 2012

[Haïti Liberté](#) 14 novembre 2012

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Analyses: [HAÏTI](#)

Martelly cherche un porte de sortie avec son fils Olivier sur sa prétendue implication dans le dossier Brandt.

Depuis l'arrestation du kidnappeur Clifford Brandt, la présidence n'a pipé mot. Ne serait-ce que pour justifier l'excellente performance de sa police, le président aurait pu faire des commentaires et même s'auto-féliciter, mais jusqu'à présent il ne l'a pas encore fait. Et c'est la question que se pose plus d'un: Martelly a-t-il le dos au mur dans cette situation ?

Alors que le Cabinet d'instruction commence à entendre le présumé kidnappeur de la grande famille bourgeoise haïtienne, Clifford Brandt Junior, le dossier continue à susciter des débats dans différents secteurs de la vie nationale, surtout après la publication d'un article de l'hebdomadaire Haïti-Observateur et titré : « Il n'est que le #5 de son réseau... ». D'autres articles ont été publiés pour essayer de démontrer que l'affaire Brandt serait la conséquence du fonctionnement social et économique de la bourgeoisie haïtienne. Des émissions de radio ont également été réalisées sur les origines de l'accumulation des richesses de cette bourgeoisie, s'il en existe réellement, sa soumission au capitalisme international et son rapprochement avec l'Etat en tant qu'entité dominante de la classe dominante.

Selon l'article d'Haïti-Observateur, la structure de cet énorme gang de Brandt serait composée en majorité de descendants de la bourgeoisie et de ceux des propriétaires fonciers (grandon). C'est un gang de kidnappeur macouto-bourgeois lié avec le pouvoir en place. Le dossier Brandt n'est pas une affaire isolée de la bourgeoisie haïtienne. Ce gang est dirigé et contrôlé par des éléments de cette classe sociale improductive et corrompue, qui, tout au long de son histoire, a accumulé toutes ses richesses dans des activités spéculatives et commerciales. Aujourd'hui, ne se sentant pas satisfaite suffisamment du mode d'exploitation de l'homme par l'homme, elle s'investit directement dans des activités de kidnapping pour faire de l'argent beaucoup plus facilement et beaucoup plus vite.



Le kidnappeur Clifford Brandt

Dans un article publié le jeudi 8 novembre dernier, sous le titre « L'affaire Brandt ou le prix symbolique du fonctionnement social et économique de la bourgeoisie », l'écrivain Lionel Trouillot a écrit : « La bourgeoisie haïtienne ne s'est jamais sentie obligée de faire semblant de proposer une éthique républicaine. C'est aussi le fait que la bourgeoisie a souvent utilisé la corruption des clercs, du politique, des subalternes, pour maintenir ses privilèges. C'est tout cela qui fait la confusion entre le crime social et le crime pénal dans la sensibilité populaire ; c'est tout cela qui fait qu'on la considère comme une » classe sans qualité » et qu'un acte commis par un amène à parler de » ils « . J'ai entendu quelqu'un dire : » ils ont enfin trouvé un domaine dans lequel ils font preuve de leadership » ».

Il est clair qu'outre l'exploitation de l'homme par l'homme, la bourgeoisie a utilisé tout autre moyen pour parvenir à ses fins qui n'est autre que soutirer de l'argent. La mauvaise réputation de la bourgeoisie haïtienne ne date pas d'aujourd'hui. Après son accession au pouvoir, le président Michel Joseph Martelly a fait appel au secteur privé pour l'aider à la reconstruction du pays. Il a souvent déclaré que : « Se lajan sektè prive a, se pa lajan Leta ». En janvier 2012, Arnaud Robert, un journaliste français du journal Le Monde a écrit un article intitulé « Les Nantis d'Haïti ! » Et, il a débuté ainsi : « Parce qu'ils ont soutenu les dictateurs, parce que certains sont les rois de la sous-traitance à bas prix, les riches Haïtiens ont mauvaise réputation. Mais le président Martelly compte bien s'appuyer sur leurs capitaux pour reconstruire le pays ». Alors qu'aujourd'hui des membres de la famille du président Martelly sont cités comme étant de ceux qui auraient reçu du kidnappeur Clifford Brandt des fonds nécessaires pour mettre en œuvre les projets patronnés de la première dame Sophia Martelly et son fils Olivier Martelly. Des dénonciations ont été produites contre ces deux (2) membres de la famille présidentielle qui nagent dans la corruption. Depuis l'arrivée du régime Tèt kale de Martelly-Lamothe au pouvoir, il y a déjà 18 mois, le banditisme s'est installé dans les plus hautes sphères de son administration. Et, aujourd'hui, le voile est levé du côté de la bourgeoisie après l'arrestation du puissant chef de gang, Clifford Brandt.

Selon Moïse Jean Charles, lors des dernières élections présidentielles, le papa de Clifford Brandt supportait Mme Manigat et il lui avait donné des moyens financiers. Mais son fils Clifford lui-même appuyait la candidature de Michel Martelly. Clifford a son badge rose en tant que conseiller de Martelly. On a arrêté un certain Carmelot, à Ouanamitche sur la frontière, en possession de plusieurs milliers de dollars. Il est le chauffeur de Ralph Féquière

depuis 15 ans, depuis que ce dernier était commissaire de Police au Cap-Haïtien, et ce dernier n'est autre que le bras droit de Martelly.

Donc, Brandt est proche du gouvernement. Dans une fête organisée chez Phèbe, commandant de la CAT Team (force spécialisée au service du Palais National pour assurer la sécurité du président), dans la zone de Morisseau, commune de l'Asile (dans le département de Nippes), Martelly y était, ainsi que Clifford.

Alors, la famille présidentielle n'est-elle pas proche du chef kidnappeur Clifford Brandt ?

La source originale de cet article est [Haïti Liberté](#)

Copyright © [Thomas Péralte](#), [Haïti Liberté](#), 2012

Articles Par : [Thomas Péralte](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca